

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA
SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^o 04-06**

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, les 23 et 24 septembre 2004, à Washington. La représentante du Canada, M^{me} Norine Smith, présidait la séance et MM. José Manuel Medina et Jerry Clifford représentaient respectivement le Mexique et les États-Unis. M^{me} Donna Tingley, à titre de présidente, représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM), et le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, le Secrétariat. M. François Bregha animait la séance et la secrétaire du Conseil, M^{me} Julie-Anne Bellefleur, agissait à titre de secrétaire. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat y assistaient également (voir l'annexe A).

Exposé et examen de l'ordre du jour et des objectifs de la séance

À la suite d'un mot de bienvenue de la part du représentant américain, la présidente, M^{me} Norine Smith, ouvre la séance et mentionne qu'elle a pour objet de s'entendre sur les buts, les objectifs et les activités de chaque domaine prioritaire et de cerner les résultats auxquels les activités relatives à ces domaines devraient donner lieu. De son côté, l'animateur fait état de la manière dont se déroulera la séance.

Compte rendu du directeur exécutif

Le directeur exécutif, M. William Kennedy, rend compte de son dernier voyage à Calgary, où il a rencontré un haut dirigeant de la société Trans-Alta, afin d'étudier des moyens de renforcer la participation de l'industrie aux séances de consultation sur l'établissement des rapports *À l'heure des comptes* relatifs aux rejets et aux transferts de polluants en Amérique du Nord. Il mentionne qu'il s'est également entretenu avec le président-directeur général du Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement afin d'étudier la possibilité de favoriser les relations entre la CCE et les peuples autochtones. M. Kennedy indique également qu'il s'est rendu à Denver pour y assister au symposium sur la surveillance, la science et la technologie. Il félicite aussi les Parties des progrès qu'elles ont accomplis en vue d'élaborer les plans stratégiques relatifs aux trois domaines prioritaires. Il ajoute qu'à la même époque, les années précédentes, le Secrétariat a soumis une ébauche de son programme de travail et de son budget à l'examen des Parties, mais que cette année, il n'a pas été en mesure d'entreprendre l'élaboration du plan opérationnel pour 2005 à 2007, car il attendait que les Parties mettent la dernière main à ces plans stratégiques. Il les invite à lui faire part de leur opinion sur la manière d'éviter tout délai l'année prochaine quant à l'adoption et à la mise en œuvre du plan opérationnel.

Compte rendu de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM, M^{me} Donna Tingley, indique que le Comité a récemment transmis au Conseil l'avis n^o 04-03, intitulé *Examen de l'application de la résolution du Conseil n^o 00-09 sur*

les questions relatives aux articles 14 et 15 de l'ANACDE, ainsi que l'avis n° 04-01, intitulé *Concrétisation de la participation à long terme des populations autochtones aux activités de la CCE*. Elle mentionne que le CCPM tiendra une réunion publique, le 27 octobre, sur l'élaboration des plans stratégiques et du plan opérationnel de la CCE, dans le cadre de l'atelier de la CCE sur les énergies renouvelables, et elle rappelle aux Parties qu'il faudrait déterminer les documents à mettre à la disposition du public avant la tenue de cette réunion. Elle déclare d'autre part que le caractère public de l'atelier exige d'en publier l'ordre du jour le plus tôt possible. M^{me} Tingley conclut en demandant à la représentante canadienne où en est rendu le processus de remplacement des représentants canadiens au sein du CCPM, car celui-ci devra bientôt élire un nouveau président pour 2005.

La représentante canadienne répond que le CCPM recevra sous peu une lettre annonçant la nomination de M. Gordon Lambert.

Élaboration des grandes lignes du plan stratégique relatif à l'information nécessaire à la prise de décisions

M. William Jarvis, du Canada, présente les conclusions de la réunion que des spécialistes des Parties en matière d'information ont tenue à Mexico, les 13 et 14 septembre, en vue de dresser le plan stratégique de la CCE relatif à l'information nécessaire à la prise de décisions, et, plus particulièrement, d'énoncer le but de ce plan et d'établir une liste des objectifs, des critères, des domaines prioritaires et des activités auxquelles il pourrait donner lieu. Ce compte rendu est suivi d'un exposé de M. Jacques Kapchinsky, des États-Unis, sur le Système des systèmes mondiaux d'observation de la Terre (SSMOT).

Les représentants suppléants se disent en accord avec le cadre général de ce plan ainsi qu'avec son but et ses objectifs, sous réserve de quelques changements à apporter à la prochaine ébauche du document de travail. Ils s'entendent également pour que le programme d'information vise à relever, à intégrer et à diffuser de l'information utile sur la gestion de l'environnement, ses tendances et ses progrès, ainsi qu'à soutenir l'élaboration de cette information qui portera sur les sujets suivants : les polluants; l'intégrité des écosystèmes; la sécurité de l'environnement aux frontières; l'état de l'environnement en Amérique du Nord.

En prévision de leur réunion du mois d'octobre, les représentants suppléants chargent le groupe de spécialistes de déterminer quelles pourraient être les activités de soutien, y compris leur calendrier d'exécution et les résultats tangibles qu'elles devraient permettre d'obtenir. Afin de définir les caractéristiques des activités à proposer, ils utilisent l'acronyme anglais SMART, qui signifie *Specific, Measurable, Actionable, Realistic, Timebound* (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et limité dans le temps). Ils demandent également au groupe : i) de déterminer si c'est au Secrétariat ou aux Parties qu'il faudrait confier le soin d'entreprendre chaque activité; ii) de classer les activités par ordre de priorité (ou selon les éléments prioritaires des activités); iii) de déterminer le créneau que peut occuper la CCE dans chaque domaine (ou encore ses capacités ou ses besoins particuliers).

Réunion du Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce et élaboration

des grandes lignes du Plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce

Ce point donne lieu à une rencontre des représentants suppléants avec leurs homologues du commerce dans le cadre d'une réunion du Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE. M^{me} Nancy Harris, du Canada, fait état des progrès qu'a accomplis le Groupe en vue de dresser le plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce, y compris l'énoncé du but de ce plan et l'établissement des objectifs et des critères qui permettront de prendre des décisions et guideront le choix d'activités déterminées.

Les représentants suppléants sont unanimement en accord avec le but, les objectifs et les critères proposés, et demandent au Groupe d'apporter quelques précisions à la prochaine ébauche du document de travail. Après un échange de vues, ils conviennent que le plan stratégique devrait prioritairement porter sur les thèmes suivants : i) les énergies renouvelables; ii) les espèces envahissantes; iii) le commerce et l'application des lois de l'environnement; iv) l'analyse permanente des données sur l'environnement; v) l'examen des répercussions environnementales des accords de libre-échange. Ils chargent également le Groupe de fonctionnaires d'établir un ordre de priorité parmi les activités à entreprendre en fonction des thèmes susmentionnés, tout en se posant les questions suivantes :

- De quelle manière faudrait-il classer les projets ou les activités à entreprendre en fonction de chaque thème prioritaire?
- Dans quel créneau particulier le Groupe de fonctionnaires se situe-t-il?
- À qui faudrait-il confier la réalisation des projets ou des activités à entreprendre en fonction de chaque thème prioritaire (p. ex., au Secrétariat ou aux Parties)?

Les représentants suppléants demandent également au Groupe de fonctionnaires d'apporter davantage de précisions aux activités proposées, en se servant des caractéristiques SMART, et d'établir la relation qu'elles peuvent avoir avec le présent plan opérationnel de la CCE.

De son côté, la présidente du CCPM mentionne que celui-ci transmettra un avis au Conseil sur les énergies renouvelables à la suite de l'atelier du mois d'octobre.

Élaboration des grandes lignes du Plan stratégique relatif au renforcement des capacités

M. José Manuel Medina donne un aperçu des questions qu'ont abordées les spécialistes des Parties en matière de renforcement des capacités au cours de la réunion qu'ils ont tenue à Mexico, les 13 et 14 septembre. Les représentants suppléants cautionnent en principe le but et le cadre de référence proposés pour ce plan stratégique, mais en prévision de leur réunion d'octobre, ils demandent au groupe de spécialistes d'apporter des précisions au but et aux objectifs en tenant compte de leurs observations, et d'établir une liste de résultats tangibles pour les projets à entreprendre en tenant compte des caractéristiques SMART et de la pérennité des activités. Ils leur demandent également d'établir des liens entre ce plan stratégique relatif au renforcement des capacités avec ceux relatifs à l'information nécessaire à la prise de décisions et à l'environnement et au commerce. En dernier lieu, ils invitent le groupe à inclure une activité

visant à établir un cadre global de renforcement des capacités au Mexique dans la stratégie connexe de la CCE.

Le représentant mexicain mentionne que le Semarnat est en train de dresser un inventaire des activités de renforcement des capacités réalisées grâce à des bailleurs de fonds, et il précise que cet inventaire sera consultable en octobre.

Système de gestion, d'évaluation et de reddition de comptes

Un membre du Secrétariat fait le point sur l'établissement d'un cadre de planification, de surveillance, d'évaluation et de reddition de comptes pour la CCE, et présente un échéancier de la mise en place des mécanismes de surveillance et de reddition de comptes, qui est prévue en 2005, après le parachèvement du plan opérationnel de la CCE pour 2005 à 2007.

Les représentants suppléants invitent le Secrétariat à leur indiquer, au cours de leur prochaine réunion, toute orientation que devrait prendre le processus d'établissement de ce cadre.

Récapitulation des tâches et prochaines étapes

En prévision de la prochaine réunion des représentants suppléants qui se tiendra les 27 et 28 octobre, à Montréal, les spécialistes des Parties examineront les buts et les objectifs des trois domaines prioritaires, et entreprendront l'élaboration ou l'amélioration d'activités déterminées en se fondant sur les caractéristiques SMART pour évaluer les progrès accomplis. Ils réaliseront des examens interorganismes, y compris avec les présidents nationaux des divers groupes de travail, le cas échéant. Ces spécialistes sont également chargés de répondre aux questions suivantes : i) De quelle manière faudrait-il classer les projets ou les activités à entreprendre dans chaque domaine prioritaire?; ii) Quel créneau la CCE peut-elle occuper dans chaque domaine prioritaire; iii) À qui faudrait-il confier la réalisation des projets ou des activités dans chaque domaine prioritaire (p. ex., au Secrétariat ou aux Parties)? Le groupe de spécialiste fera état des buts, des objectifs et des activités qu'il propose au cours de la prochaine réunion des représentants suppléants.

De son côté, le Secrétariat établira une liste de toutes les activités du présent programme de travail en indiquant les relations qu'elles peuvent avoir avec les trois nouveaux domaines prioritaires. Il se chargera également d'analyser les implications et les besoins que peut susciter le processus de transition dans le cadre du présent programme de travail. Par ailleurs, le Secrétariat et les Parties étudieront les liens et les synergies entre les trois domaines prioritaires, notamment les éléments de renforcement des capacités que comportent les domaines de l'information et de l'environnement et du commerce énoncés dans la Déclaration de Puebla, ainsi que les éléments d'information que comporte le domaine de l'environnement et du commerce.

Les représentants suppléants échangent leurs vues sur les documents qui pourraient être mis à la disposition du public avant la tenue, le 27 octobre, de la réunion du CCPM sur les plans stratégiques et le plan opérationnel de la CCE. Ils conviennent de faire un exposé au public, au début de la réunion, sur le contexte de l'élaboration des plans stratégiques, dont l'état

d'avancement des discussions entre les Parties à ce sujet, et d'inviter le public à y apporter sa contribution. En ce qui a trait à l'élaboration de cet exposé au public, les représentants suppléants demandent au Secrétariat d'apporter son aide aux Parties. Ils conviennent également que les Parties obtiennent une copie de la dernière version de l'ébauche des buts et des objectifs des trois domaines prioritaires. La présidente du CCPM cautionne la décision des représentants suppléants et indique qu'il faudrait mettre les documents de référence à la disposition du public le 18 octobre au plus tard.

Autres questions soumises à l'examen des représentants suppléants

Point 1 Communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE (décision du Conseil sur la publication du dossier factuel final relatif à la communication SEM-00-005, Molyx II)

Les représentants suppléants adoptent la résolution du Conseil n° 04-07 autorisant la publication du dossier factuel final relatif à la communication SEM-00-005, Molyx II (voir l'annexe B).

Point 2 Atelier de la CCE intitulé *Bâtir le marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord*

Une représentante du Secrétariat rend compte des préparatifs de l'atelier de la CCE intitulé *Bâtir le marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord*, qui se tiendra à Montréal les 28 et 29 octobre 2004. Elle mentionne que des corrections ont été apportées à l'ordre du jour afin de donner suite aux observations des États-Unis, et que le Secrétariat leur a transmis cette version finale afin qu'ils l'examinent. La présidente du CCPM déclare qu'il est important de publier cet ordre du jour avant la fin du mois de septembre.

Point 3 Plan national mexicain de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

Le représentant des États-Unis demande au Secrétariat de traduire en anglais l'accord conclu entre le Semarnat et la CCE afin de faciliter son examen par les organismes des trois pays, et ce, pour que le Conseil puisse adopter une résolution autorisant le Secrétariat à signer, au nom de la CCE, les accords de financement et de coopération avec la Banque mondiale et le Semarnat relatifs à l'établissement d'un plan national mexicain de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Il s'engage à ce que les États-Unis terminent cet examen une semaine après avoir reçu la traduction en question.

SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 04-06

Washington, D.C., 23 et 24 septembre 2004

Liste des délégués

(établi le 22/09/2004)

CANADA

Représentante suppléante

Norine Smith, Environment Canada
Jenna MacKay-Alie, Environment Canada
Julie Pelletier, Environment Canada
Bill Jarvis, Environment Canada
Nancy Harris, Environment Canada
Tim Gallagher, Environment Canada
Steve McCauley, EC
Dick Ballhorn, Foreign Affairs
Martin Roy, Foreign Affairs
Daryl Hanak, Gov't of Alberta

MEXIQUE

Représentant suppléant

José Manuel Bulás, UCAI, Semarnat
José Manuel Medina Aguilar, UCAI, Semarnat
Alejandro Monteagudo, Economía
Juan Elvira, Economía
Elena Porrás, UCAI, Semarnat

ÉTATS-UNIS

Représentant suppléant

Jerry Clifford, USEPA
US Delegation
Jerry Clifford, EPA, Office of International Affairs
Mark Linscott, USTR, Environment and Natural Resources
Paul Cough, EPA, Office of International Affairs
Sylvia Correa, EPA, Office of International Affairs
Darci Vetter, USTR
Evonne Marzouk, EPA, Office of International Affairs
Heidi Bell, EPA, Office of International Affairs
Nadtya Ruiz, EPA, Office of International Affairs
Daniel Flores, EPA, Office of General Counsel
Jocelyn Adkins, EPA, Office of General Counsel
Rick Martin, EPA, Office of Environmental Information
Susan Hazen, EPA, Office of Prevention, Pesticides and Toxic
Substances
Erwin Rose, DOS
Linda Allen, DOS
John Shoaff, EPA, Office of Prevention, Pesticides and Toxic
Substances
Ana Corado, EPA, Office of Prevention, Pesticides and Toxic
Substances

Rebecca Lent, NOAA
Marshall Jones, FWS
Bob Heiss, EPA, Office of Enforcement and Compliance Assurance

ÉTATS-UNIS
Observateurs

Jan Gilbreath, EPA, Office of International Affairs
Patrick Cotter, EPA, Office of International Affairs
Robert Wing, EPA, Office of General Counsel
David Gravalles, EPA, Office of General Counsel
Kenneth Labbe, EPA, Office of International Affairs
Jacques Kapuscinski, EPA, Office of International Affairs
Breck Milroy, EPA, Office of Prevention, Pesticides and Toxic
Substances
Keith Chanon, EPA, Office of Prevention, Pesticides and Toxic
Substances
Dana Roth, DOS
Oscar Carrillo, EPA
Daphne Pee, NOAA
Madelyn Martinez, NOAA
Lynn Mersfelder-Lewis, NOAA
Karen Wardzinski, USDOJ
Ken Shigetomi, USTR

CCPM
Président du CCPM

Donna Tingley
Lorraine Brooke, JPAC consultant

SECRÉTARIAT
Directeur exécutif

William Kennedy
Doug Wright, Director of Programs
Julie-Anne Bellefleur, Council Secretary
Hernando Guerrero, Director of Mexico Liaison Office
Geoffrey Garver, Director, Submissions on Enforcement Matters Unit
Evan Lloyd, Director of Communications
Chantal Line Carpentier, Head, Environment, Economy and Trade
Yamirka Gómez, Assistant

Washington, D.C., le 24 septembre 2004

RÉSOLUTION DU CONSEIL NO 04-07

**Instruction donnée au Secrétariat de la Commission de coopération
environnementale de rendre publiquement accessible le dossier factuel
concernant la communication SEM-00-005 (Molymex II)**

LE CONSEIL :

APPUYANT le processus prévu aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) relatif au traitement des communications sur des questions d'application et à la constitution de dossiers factuels;

AYANT REÇU le dossier factuel final concernant la communication SEM-00-005;

NOTANT qu'il doit décider, en vertu du paragraphe 15(7) de l'ANACDE, si ledit dossier factuel doit être rendu public;

AFFIRMANT sa détermination à ce que le processus en question soit rapide et transparent;

DÉCIDE par la présente :

DE RENDRE publiquement accessible et de consigner au registre le dossier factuel final concernant la communication SEM-00-005 et;

D'ANNEXER au dossier factuel les observations que les Parties ont transmises au Secrétariat au sujet du dossier factuel provisoire.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :

Judith E. Ayres
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

José Manuel Bulás Montoro
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Norine Smith
Gouvernement du Canada